

# ACCOMPAGNEMENT A LA VAE



Isabel DOUSSET  
Florent ROY  
Sylvie MILLAN  
Stéphanie  
BRUXELLES

Architectes Accompagnateurs  
de Parcours certifiés

Calendrier : entrées libres

INSCRIPTION VIA LE PORTAIL  
France VAE

<https://vae.gouv.fr/>

Sélectionner Advence

Coaching et Formation

Lieu

France

Présentiel et Distanciel

24 heures individuelles

Tarif : nous consulter

Prise en charge CPF /France  
Travail / Financement  
personnel

## Objectif

Toute personne ayant exercé une activité professionnelle ou bénévole peut, sous conditions, bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Son expérience lui permet d'obtenir une certification afin d'évoluer professionnellement.

## Public et Pré requis

Salarié·e du secteur privé, Demandeur d'emploi, Bénévole, Aidant familial

### Salarié·e du secteur public et professions libérales : me contacter

Vous devez pouvoir justifier d'une expérience d'un an dans le champ du diplôme visé

- d'activité professionnelle salariée ou non,
- de bénévolat ou de volontariat,
- de responsabilités syndicales,
- de participation à des activités d'économie solidaire, si vous êtes accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficultés.

L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.

## Les étapes

La 1<sup>re</sup> étape de la VAE consiste à constituer et déposer son dossier de faisabilité via le PORTAIL France VAE en lien avec l'Architecte Accompagnateur de Parcours

Attendre la décision de Recevabilité délivrée par le Certificateur

Quand votre demande a été jugée recevable :

### Constitution du Livret 2

Vous devez constituer un dossier comprenant :

- La description de vos aptitudes à valider,
- Les compétences et les connaissances mises en œuvre pendant votre expérience et éventuellement les formations complémentaires dont vous avez bénéficié.

Advence Coaching et Formation

[contact@advencecf.com](mailto:contact@advencecf.com) / Tel 06 48 02 43 49

Siret : 804 659 191 00022 / Code NAF 8559A

« Enregistré sous le numéro 73 31 0536 31. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

# PROGRAMME

## Ateliers 1 - (2 heures)

- Présentation du cadre, du contenu et du programme de la VAE, du rôle de l'accompagnateur –identifier le rôle et les limites d'intervention de l'accompagnateur-
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche
- Repérer le parcours du professionnel et les formations réalisées
- Approche de la notion de compétence, aptitudes, indices, seuil de performance et preuves

## Ateliers 2/3/4/5/6/7/8/9 (20 heures)

- Dégager les champs d'activités et de compétences tels que décrits dans le référentiels :

**Domaine de Compétences 1** : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

**Domaine de Compétences 2** : Actions éducatives en direction du jeune enfant

**Domaine de Compétences 3** : Communication professionnelle

**Domaine de Compétences 4** : Dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales

## Atelier 10 (2 heures)

- Réalisation du livret / Simulation épreuve et soutenance (mise en situation)

## Méthodes et supports pédagogiques

### Méthode pédagogique :

- Accompagnement individuel
- Accompagnement personnalisé et suivi (mails, téléphone)
- Accompagnement à la constitution du dossier de preuves
- Aide à la verbalisation, la capacité d'expression
- Simulation épreuve et soutenance (mise en situation)

### Supports pédagogiques

- Référentiel des Compétences du Diplôme visé
- Livret 2 à compléter
- Tous supports amenés par le (la) candidat-e pouvant nourrir ses écrits et ses annexes